

COMMUNE DE ROUSSIEUX

2026 - 011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° DEL 6-22032026

Séance du 22 mars 2026

Date de convocation : 16/03/2026

Membres en exercice : 7

Membres présents : 7

Votants : 7

L'an deux mille vingt-six, le 22 mars à 14 heures 30

Le conseil municipal de la commune de ROUSSIEUX régulièrement convoqué le 16 mars 2026 par Monsieur GIREN Didier, maire sortant, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur GIREN Didier, maire.

Etaient présents : GIREN Didier, VOLLE Christiane, DASSE Christophe, MOULINAS Séverine, BONNEVIE-CHEVRONNAY Sébastien, FORET Sandrine, MILLOT Lucas

Secrétaire de séance : M. DASSE Christophe

Objet de la délibération : Nomination des délégués au sein des structures intercommunales.

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de nommer des nouveaux délégués au sein des structures intercommunales.

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré
DECIDE de nommer les délégués suivants :

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES BARONNIES PROVENCALES :

- TITULAIRE : GIREN Didier né le 09/04/1978, mairie.roussieux@gmail.com, 1B Chemin de l'Auvergnas 26510 Roussieux
- SUPPLEANT : DASSE Christophe né le 30/10/1971, christophe.dasse@free.fr, 2 Chemin de Prés rond et Grange Jargon

AVENTIC :

- TITULAIRE : GIREN Didier né le 09/04/1978, mairie.roussieux@gmail.com, 1B Chemin de l'Auvergnas 26510 Roussieux

Fait et délibéré à ROUSSIEUX
Le 22 mars 2026
Le Maire, Didier GIREN



Didier GIREN
Maire
23 mars 2026